

# Interpellation Conseil Communal : Plan de dératisation

La problématique des rats est gérée par le service mobilité de la commune. Le service a, comme précisé dans l'interpellation, bien noté une hausse des demandes d'intervention pour des rats dans l'espace public. Nous pointons deux causes à cela :

- Les pluies récentes qui ont fait monter le niveau des eaux dans les égouts ;
- Les travaux aux quatre coins de la commune ;

Pour lutter contre ce problème, la commune dispose d'un budget et d'un marché avec une entreprise de dératisation. Ce marché conclu avec Anticimex en 2020 court jusque 2023 et permet à la commune d'effectuer 12 interventions par an à 6 endroits :

- parc du Doolegt, autour de l'étang du Doolegt,
- petit parc Van Hamme situé entre les rues Stuckens et Van Hamme,
- rue Stuckens aux alentours de l'académie de musique,
- parc de la Quiétude,
- parc du complexe sportif avenue des Anciens Combattants au niveau de l'école primaire.
- Petit parc au croisement de la rue A. De Brandt et de l'avenue H. Conscience.

Le marché conclu avec Anticimex met également à disposition des habitants des sachets ou bloc de produits rodenticides (320 sachets géré par la Régie).

Il est a noté, qu'au vu du boom des demandes d'intervention, que le budget prévu à cet effet a dû être augmenté afin de répondre aux demandes.

Parallèlement à cet arsenal communal, Vivaqua mène des campagnes contre les rats dans les égouts d'avril à octobre.

Au niveau régional, les bases pour la création d'une agence bruxelloise pour la lutte contre les nuisibles ont été posés.

La problématique des rats est néanmoins complexe étant donné qu'il s'agit d'une responsabilité partagée entre les services publics et les privés. En effet, la commune est compétente pour intervenir sur le domaine public mais il est important de souligner le rôle des citoyens. Les privés doivent prendre conscience que le problème ne peut être résorbé uniquement par le public. Si le domaine privé offre un accès à de la nourriture et des abris aux rats les interventions en voiries ne suffiront pas à endiguer la prolifération des rats.